

Les droits de l'enfant en débat

A l'occasion du 30^e anniversaire de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant, les élèves du collège Saint-Joseph ont participé à des ateliers sur le sujet, animés par l'association Asmae - sœur Emmanuelle.

Pour célébrer ce 30^e anniversaire, l'association Yalla - Sœur Emmanuelle parcourt la France pour sensibiliser les jeunes les jeunes à l'esprit des droits de l'enfant.

La France 8^e au classement

«À l'école, les enfants apprennent qu'ils ont des devoirs. Aujourd'hui, il s'agit de leur faire comprendre qu'ils ont également des droits», explique Mickaëlle Ridja, service civique au sein de l'associa-



Mickaëlle Ridja anime un débat avec les 6^e. Photo DNA

tion. La convention internationale des droits de l'enfant a été signée en novembre 1989.

Micro en main, Mickaëlle Ridja pose quelques questions aux 6^e assis devant elle. «Quels droits existent pour les enfants?» S'aidant des images

projetées sur le mur, un élève répond: «Le droit à une vie privée». «Un droit à la santé, aussi», lance une de ses camarades. «Et le droit d'être aimé», ajoutent plusieurs.

Qu'en est-il de la situation en France? Les avis sont parta-

gés. Selon Camille, les droits de l'enfant sont bien respectés «puisque l'on a le droit d'aller à l'école». Mais un camarade la contredit: «il y a encore des enfants qui dorment dans la rue.» La France est la 8^e nation mondiale dans le respect des droits de l'enfant.

Dans une autre salle du gymnase, les 3^e jouent des saynètes pour illustrer leurs connaissances. Anna, 14 ans, et son groupe ont choisi d'interpréter une scène où un enfant se fait battre par ses parents. «C'est un sujet qui me touche beaucoup, confie Anna. Et après ça, ces enfants battus battent leurs enfants. C'est un cercle vicieux.»

«C'est un moyen de les sensibiliser de manière ludique, conclut Mickaëlle Ridja. C'est plus intéressant sous cette forme que les textes de l'ONU.»